

Gestion des cas contact COVID 19 dans les filières de formation du PFPS

Etudiant.es et élèves complètement
vaccinés (pass sanitaire valide)
et cas contact

Un cas contact à risque est défini par : Etudiant.es ou élèves
ayant été en contact avec le cas covid positif dans un espace
confiné plus de 15 mn et si l'un des deux ne portait pas le masque

Si SYMPTÔMATIQUE même peu
spécifiques (céphalées, rhinorrhées)



Dépistage au plus tôt

PREVENIR LES PERSONNES AVEC QUI
VOUS AVEZ ETE EN CONTACT SANS
MASQUE

SI ASYMPTÔMATIQUE

Respect strict des mesures barrières

Le dépistage doit s'effectuer si possible le dernier
jour du contact et à J7 du dernier contact ou 7
jours après la guérison de la personne si elle vit
sous le même toit

ACCES EN COURS POSSIBLE

Résultat positif

Respect strict des mesures barrières

VISITE MEDICALE POUR ARRET et

Respect de l'isolement 10 jours

En stage :

- voir avec le maitre de stage pour respect de la procédure du lieu de stage
- Information à transmettre aux responsables de filière même sur une période de stage

Résultat négatif

Pas d'isolement
Respect strict des mesures
barrières
et 2nd test à J7

Pour information : les absences en stage liées au COVID ne sont pas décomptées de la franchise et n'entraînent pas de suppression des indemnités de stage

Les trajets non effectués sont décomptés des remboursements.

PÔLE DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
CHU RENNES

La Coordinatrice Générale des
Instituts du CHU de RENNES

Marielle-BOISSART

